



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide alimentaire

Question écrite n° 18255

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la baisse des stocks céréaliers mondiaux. Selon les dernières prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les stocks céréaliers mondiaux devraient accuser une forte baisse en 2006 du fait d'une faible régression de la production alliée à une utilisation croissante, selon ses dernières prévisions. Les cours des céréales sur les marchés internationaux, dopés par une forte demande et des perspectives moroses au niveau de l'offre, étaient fermes ou en hausse au cours des derniers mois, indique le rapport de la FAO « Perspectives de récoltes et situation alimentaire ». Bien qu'en baisse de 1 % par rapport aux niveaux de 2005, la production céréalière mondiale pour 2006 devrait atteindre 2 020 millions de tonnes, soit la 3e plus importante jamais atteinte et supérieure à la moyenne sur cinq ans, indique le rapport. Cependant, plusieurs pays restent confrontés à des crises alimentaires nécessitant une aide extérieure en dépit de perspectives alimentaires mondiales satisfaisantes. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître l'action de la France menée pour aider ces pays à faire face à ces crises alimentaires.

Texte de la réponse

Lors de la conférence à haut niveau organisée par la FAO les 3 juin 2008 à Rome, la communauté internationale a réaffirmé son engagement à lutter contre la faim et à résoudre la crise alimentaire provoquée par la hausse des prix des matières premières agricoles. Le Président M. Sarkozy a rappelé à cette occasion qu'il s'agissait d'une priorité absolue de l'aide au développement ; il a proposé la mise en oeuvre d'un partenariat mondial pour l'alimentation et l'agriculture, construit sur trois piliers : une gouvernance rassemblant tous les acteurs concernés (institutions internationales, États, acteurs non gouvernementaux), un réseau international et indépendant d'experts et de scientifiques et une mobilisation financière au bénéfice de l'agriculture des pays en développement, avec notamment la création d'une facilité internationale pour compléter la palette des outils de l'aide internationale de manière à soutenir l'innovation. Le dernier sommet du G8 a confirmé cet appel à construire un partenariat global assis sur l'implication de tous les acteurs concernés, ainsi que la nécessité d'une expertise scientifique internationale sur la sécurité alimentaire mondiale. En réaction à la crise, le budget de l'aide alimentaire a été porté à 50 MEUR en 2008, contre 30 MEUR en moyenne au cours des dernières années. En outre, les pays les plus touchés par la crise bénéficieront d'une aide budgétaire supplémentaire de 10 MEUR. L'engagement du Président de la République d'un doublement de notre aide alimentaire sera ainsi tenu. En 2008, 15 pays ont bénéficié de cette aide, principalement en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Haïti, dans les territoires palestiniens et en Afghanistan. Notre aide est mobilisée dans le cas de crises humanitaires (RDC, Somalie, Soudan, Tchad, RCA, Gaza), de crises sociales liées aux prix (Haïti, Mauritanie), en appui au retour de réfugiés (Burundi) suite à des accidents climatiques (Madagascar, Haïti) et des événements politiques (Kenya) ainsi que pour le renforcement des dispositifs nationaux de prévention des risques (Niger). L'aide alimentaire de la France est mise en oeuvre par le programme alimentaire mondial (60 %), des ONG (20 %), des dispositifs nationaux (10 %) et différentes organisations internationales (UNWRA, CICR, 10 %). Mais la lutte contre la faim est un travail de fond qui nécessite des appuis dans divers secteurs qui contribuent à sécuriser

l'accès des ménages à leur alimentation. L'Aide publique au développement (APD) allouée par la France dans les secteurs du développement agricole et de la sécurité alimentaire (300 millions EUR en 2007), de la santé (800 millions), de l'eau potable et, l'assainissement (350 millions) et, globalement, de la pauvreté, contribue légalement à la lutte contre la faim. Rappelons aussi que la France agit à travers la Commission, européenne dont elle est le principal contributeur au FED. Or dernièrement, la Commission a proposé la création d'un nouvel instrument destiné à fournir, une aide de court et moyen terme aux pays les plus durement touchés par la, crise alimentaire, dit « facilité de réponse rapide à la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement ». Cette proposition est en cours de discussion dans les enceintes communautaires. Elle porterait sur un montant d'un milliard d'euros sur deux ans.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18255

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1717

Réponse publiée le : 14 octobre 2008, page 8789